

ASSURANCE SCOLAIRE

DE LA MATERNELLE AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES

2021/22

**Votre
enfant mérite
le spécialiste
de l'Assurance
Scolaire.**



MON PREMIER ASSUREUR

EXTRASCOLAIRE

38,50€ par an



MON PREMIER ASSUREUR

SCOLAIRE

19,90€
par an

11,90€
par an

Activités Scolaires + Trajet + Vie quotidienne	PRINCIPALES GARANTIES MAE		Activités Scolaires + Trajet	
MAE Génération ★ ★ ★ ★	24/24 SIMPLE ★ ★ ★ ★		SCOLAIRE PLUS ★ ★	SCOLAIRE SIMPLE ★
•	•	Protection activités scolaires (accidents subis et causés)	•	•
•	•	Remboursement des frais de soins dès le 1 ^{er} euro à votre charge ⁽¹⁾	•	•
•	•	Prise en charge de l'accident, avec ou sans tiers identifié	•	•
•	•	Remboursement des frais dentaires et d'optique en cas d'accident	•	•
•	•	Remboursement des frais de garde ou de crèche en cas d'accident	•	•
•	•	Indemnisation perte de revenus en cas de garde par le parent	•	•
•	•	Aide à la garde de l'enfant à domicile ou chez une assistante maternelle	•	•
•	•	Soutien psychologique en cas d'agression, racket, harcèlement, cyberharcèlement ou d'événement traumatique collectif	•	•
•	•	Assistance rapatriement	•	•
•	•	Frais de consultations de médecines douces suite à un accident	•	•
•	•	Stages en entreprise	•	•
•	•	Vêtements endommagés pendant les activités scolaires	•	•
•	•	École à domicile en cas d'immobilisation prolongée	•	•
•	•	Conduite à l'école	•	•
•	•	Remboursement des frais engagés pour garder l'enfant malade plus de 5 jours consécutifs ou accidenté	•	•
•	•	Voi du carabine, fournitures, manuels scolaires et sac d'internet	•	•
•	•	Remplacement des clés, vêtements, papiers administratifs et cartes d'abonnement diverses (cantine, transports, club sportif) en cas d'agression/racket	•	•
•	•	Protection 24h/24, 365 jours/an (accidents subis)	•	•
•	•	Protection 24h/24, 365 jours/an (accidents causés)	•	•
•	•	Assistance Nounou de remplacement	•	•
•	•	Assistance psychologique	•	•
•	•	MAE Neige	•	•
•	•	Service téléphonique d'informations juridiques sur l'é-reputation	•	•



Adhésion immédiate sur
mae.fr/rentrée2021



02 32 83 60 00

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h
Le samedi de 8h30 à 17h



Au verso, information FCPE

(1) Hors franchises médicales légales pour les majeurs.

POURQUOI SOUSCRIRE L'ASSURANCE SCOLAIRE MAE ?

En tant
que spécialiste
de la protection
de l'enfant, la MAE
met son expertise
à votre disposition.

La MAE, c'est bien plus qu'une Assurance Scolaire. Nous protégeons les enfants sur le temps scolaire, classe, récréation, sport et aussi 24h/24, toute l'année, au centre de loisirs, le week-end et en vacances.

La responsabilité civile de votre Assurance Habitation couvre les dommages ou les blessures causés par votre enfant, mais celui-ci n'est pas protégé s'il est victime d'un accident.

La responsabilité civile ne suffit pas. Une protection individuelle corporelle est donc indispensable pour permettre à votre enfant de suivre sa scolarité dans les meilleures conditions.



OFFRE 4ème ENFANT

À partir de 4 enfants, bénéficiez d'une réduction de **11,90 €** quelle que soit la formule que vous choisirez.

Rendez-vous sur mae.fr.

Offre non cumulable.



LES PLUS DE NOTRE ASSURANCE SCOLAIRE



ZÉRO FRANCHISE

Nous vous remboursons dès le premier euro à votre charge⁽¹⁾.



NAISSANCE / MATERNELLE GARDE À DOMICILE

Si l'un des deux parents est hospitalisé ou immobilisé.



ÉLÉMENTAIRE ÉCOLE À DOMICILE

En cas d'immobilisation prolongée de votre enfant.



COLLÈGE / LYCÉE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

En cas d'agression, racket, harcèlement et cyberharcèlement.



ÉTUDES SUPÉRIEURES ASSUR' ÉTUDES

Versement d'un capital de 1 000 € en cas de redoublement consécutif à un accident.



ASSURANCE 2021 SCOLAIRE

Adhérez directement sur **mae.fr/rentrée2021** ou **mae - LIBRE RÉPONSE 30202 - 76049 ROUEN CEDEX**

Renvoyez-nous votre bulletin d'adhésion, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de la MAE, dans une enveloppe ordinaire, sans affranchissement, à l'adresse suivante :

Êtes-vous déjà adhérent à la MAE ? ☐ oui ☐ non Si oui, merci de nous indiquer votre code adhérent C

SOUSCRIPTEUR

Nom

Prénom

N° et nom de la rue

Complément d'adresse

CP

Ville

Né(e) le À

Tél.* Email*

* J'accepte de recevoir des informations de la MAE ☐ par email ☐ par SMS

☐ Agriculteur ☐ Artisan/Commerçant/Chef d'entreprise ☐ Assistant(e) maternelle ☐ Agent de maîtrise ☐ Ouvrier ☐ Cadre/Profession libérale/Artiste/Prof. universitaire ☐ Demandeur d'emploi ☐ Étudiant ☐ Sans activité professionnelle ☐ Professeur des écoles/Instituteur ☐ Retraité

Pratique ! Mon contrat est en tacite reconduction, il se renouvelle automatiquement le 1^{er} septembre de chaque année.

1^{er} ENFANT

Nom

Prénom

Né(e) à

Garçon ☐ Filles ☐ Né(e) le

Garçon ☐ Filles ☐ Né(e) le

Garçon ☐ Filles ☐ Né(e) le

Garçon ☐ Filles ☐ Né(e) le

Garçon ☐ Filles ☐ Né(e) le

Garçon ☐ Filles ☐ Né(e) le

Garçon ☐ Filles ☐ Né(e) le

Garçon ☐ Filles ☐ Né(e) le

Garçon ☐ Filles ☐ Né(e) le

Garçon ☐ Filles ☐ Né(e) le

Garçon ☐ Filles ☐ Né(e) le

Garçon ☐ Filles ☐ Né(e) le

Garçon ☐ Filles ☐ Né(e) le

Garçon ☐ Filles ☐ Né(e) le

Garçon ☐ Filles ☐ Né(e) le

Garçon ☐ Filles ☐ Né(e) le

TOTAL COTISATION(S) À RÉGLER

€

Le soussigné(e), élève majeur ou représentant légal de l'élève mineur, demande mon adhésion annuelle en tacite reconduction à la Mutuelle MAE et la prise d'effet des garanties souscrites dès le paiement effectif de ma cotisation. Mon contrat est conclu jusqu'au 31 août 2022 et se renouvelle par tacite reconduction le 1^{er} septembre de chaque année. Je reconnais être informé(e) : • du délai de reconduction de 14 jours à partir du jour de conclusion du contrat que je peux exercer en informant la MAE par courrier, selon la formule : "Je soussigné(e) demeure à _____ renonce à mon contrat MAE et demande le remboursement de la cotisation versée". À défaut, je recevrai les statuts et la notice d'information valant conditions générales. • qu'en cas de mécontentement ou de désaccord avec mon interlocuteur habituel, je peux présenter une réclamation au Service Réclamations Adhérents - 62 rue Louis Boulenger - CS 91833 - 76044 ROUEN CEDEX ou à s.reclamation@mae.fr. Si le désaccord persiste, je peux écrire au Médiateur de l'Assurance - TSA 50 110 - 75441 PARIS CEDEX 09 ou sur www.mediation-assurance.org. • que mes données personnelles font l'objet d'un traitement automatisé pour la gestion et l'exécution du contrat. Elles peuvent être communiquées aux intervenants du Groupe MAE et à des organismes tiers (professionnels habilités : réassurance, contrôle, autorités administratives ou judiciaires, notamment pour la lutte contre la fraude, le blanchiment et le financement du terrorisme), ou, sauf si je m'y oppose, pour des actions commerciales et l'envoi d'informations sur les contrats et services MAE. • que le nom du bénéficiaire des prestations doit être communiqué à la MAE.

Fait à

Le :

Signature

LA FCPE, 1^{RE} ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES

La FCPE est l'association des parents d'élèves de l'enseignement public la plus représentative. Elle compte plus de 190 000 adhérents, 42 200 élus dans les écoles, collèges, lycées. Reconnue d'utilité publique, la FCPE fonctionne grâce à ses bénévoles.

- La FCPE met au cœur de son projet éducatif la défense de l'école publique pour qu'elle demeure la priorité des pouvoirs publics.
- Adhérer à la FCPE, c'est être accompagné, agir collectivement, se former, s'informer et échanger...

LA FCPE, UNE FÉDÉRATION UTILE

2018

- Lancement de la plateforme de formation laimemonecolepublique.fr conçue par la FCPE. Elle est destinée à tous les parents pour mieux comprendre le fonctionnement du système éducatif.

2019

- Face aux irrégularités lors du bac 2019, la fédération met en place en urgence un standard téléphonique pour répondre aux questions des lycéens et de leurs parents.

2020

- Pour traverser au mieux la situation sanitaire à laquelle notre pays a été confronté en 2020, la fédération a renforcé sa communication auprès des parents. Lettre d'information hebdomadaire, plateforme de formation en accès libre, revue des parents accessible gratuitement... tout a été mis en œuvre pour garder le lien avec les adhérents, et plus largement la communauté de parents d'élèves.

L'ASSURANCE SCOLAIRE EST INDISPENSABLE

Pourquoi la FCPE recommande exclusivement la MAE ? La MAE et la FCPE œuvrent depuis leur création à la défense et au rayonnement de l'enseignement public et de l'éducation laïque pour la réussite de tous les élèves.

Organisations de l'économie sociale et solidaire, partenaires depuis 1991, elles partagent les mêmes valeurs de laïcité, de démocratie, de solidarité et d'égalité.

La MAE, n°1 de l'assurance scolaire, protège tous les enfants, quel qu'il arrive, sans logique de profit.

Adhérer sur www.mae.fr

CLPE - Conseil Local de Parents d'Elèves

Les informations collectées font l'objet d'un traitement informatique par le CDPE et la fédération nationale. Vos informations sont à destination du CDPE, de la FCPE et du conseil local et sont conservées pendant 3 ans à l'issue de votre dernière année d'adhésion. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous pouvez, pour des motifs tenant à votre situation particulière, vous opposer au traitement des données vous concernant ou demander leur modification. Pour exercer vos droits, merci d'adresser votre demande par courriel à informatique@fcpe.asso.fr



Agissez pour le recyclage des papiers avec la FCPE

Adhésions : <https://www.fcpe-adhesion.fr/069/adhesion>



DEVENEZ UN PARENT FCPE !

Défendons nos enfants, fort comme on les aime.



La Revue des Parents

Tous les deux mois, une revue sur le système éducatif avec enquêtes, reportages, interviews et un encart départemental le cas échéant (6 numéros par an) 4€ pour les adhérents – 6€ pour les non-adhérents.

Bulletin



NON PREMIER ASSUREUR

au verso

FCPE 69 - CDPE du RHÔNE et de la METROPOLE DE LYON

Conseil Départemental des Parents d'Elèves

16 Rue Galilée 69100 - VILLEURBANNE

04 37 91 65 30 | contact@fcpe69.fr | www.fcpe69.fr

Création graphique: studio Biblis Duroux | Imprimerie Vincent Tours

POUR ADHÉRER 2 SOLUTIONS :

> **PAR COURRIER** en renvoyant ce bulletin accompagné du règlement au conseil local ou à la FCPE départementale

Vous souhaitez recevoir la newsletter de la FCPE ? Cochez cette case : ☐

Avez-vous déjà adhéré les années précédentes ?

☐ Oui ☐ non

Année scolaire 20 /20
Conseil local de

Madame ☐ Monsieur ☐ NOM / PRÉNOM

Adresse

Code postal Ville

Mobile

Téléphone

Courriel

NOM / PRÉNOM

Établissement Né(e) le

Commune de l'établissement

NOM / PRÉNOM

Établissement Né(e) le

Commune de l'établissement

NOM / PRÉNOM

Établissement Né(e) le

Commune de l'établissement

NOM / PRÉNOM

Établissement Né(e) le

Commune de l'établissement

Vous souhaitez participer à la vie de votre établissement ? Si oui, cochez cette case : ☐

JE REJOINS LA FCPE

☐ Adhésion de soutien 30€
Incluant La Revue des Parents. Déduire 4 € si pas d'abonnement : soit 26,00 € sans la revue

☐ Complément d'adhésion (2ème, 3ème conseil local) 6€
(Adhésion principale prise auprès du conseil local)

☐ Adhésion standard 22€
Incluant La Revue des Parents. Déduire 4 € si pas d'abonnement : soit 18,00 € sans la revue

☐ Je soutiens le conseil local / départementale FCPE par un don de €
Rayer la mention inutile

Adhésion solidaire : REP+, Lycée Professionnel, Cités éducatives, adhésion du 2° parent 10€
Incluant La Revue des Parents. Déduire 4 € si pas d'abonnement : soit 6,00 € sans la revue

POUR ADHÉRER 2 SOLUTIONS :

> **PAR COURRIER** en renvoyant ce bulletin accompagné du règlement au conseil local ou à la FCPE départementale

Vous souhaitez recevoir la newsletter de la FCPE ? Cochez cette case : ☐

Avez-vous déjà adhéré les années précédentes ?

☐ Oui ☐ non

Année scolaire 20 /20
Conseil local de

Madame ☐ Monsieur ☐ NOM / PRÉNOM

Adresse

Code postal Ville

Mobile

Téléphone

Courriel

NOM / PRÉNOM

Établissement Né(e) le

Commune de l'établissement

NOM / PRÉNOM

Établissement Né(e) le

Commune de l'établissement

NOM / PRÉNOM

Établissement Né(e) le

Commune de l'établissement

NOM / PRÉNOM

Établissement Né(e) le

Commune de l'établissement

Vous souhaitez participer à la vie de votre établissement ? Si oui, cochez cette case : ☐

JE REJOINS LA FCPE

☐ Adhésion de soutien 30€
Incluant La Revue des Parents. Déduire 4 € si pas d'abonnement : soit 26,00 € sans la revue

☐ Complément d'adhésion (2ème, 3ème conseil local) 6€
(Adhésion principale prise auprès du conseil local)

☐ Adhésion standard 22€
Incluant La Revue des Parents. Déduire 4 € si pas d'abonnement : soit 18,00 € sans la revue

☐ Je soutiens le conseil local / départementale FCPE par un don de €
Rayer la mention inutile

Adhésion solidaire : REP+, Lycée Professionnel, Cités éducatives, adhésion du 2° parent 10€
Incluant La Revue des Parents. Déduire 4 € si pas d'abonnement : soit 6,00 € sans la revue